

17 janvier 2025

Information de l'association Coallia : un même site pour accueillir des personnes âgées dépendantes et en situation de handicap vieillissantes.

Un projet singulier, pensé depuis plusieurs années, qui concerne deux établissements médico-sociaux de Coallia : l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Pax de Dinan (22) et celui pour personnes handicapées vieillissantes situé sur la commune du Hinglé (22). Il a pour objectif de regrouper en un seul site ces deux structures dans un environnement moderne et adapté répondant aux besoins spécifiques des personnes âgées dépendantes et en situation de handicap psychique ou mental vieillissantes.

Les personnes en situation de handicap psychique ou mental confrontées aux effets du vieillissement, comme dans l'établissement du Hinglé, ont des besoins spécifiques. Elles requièrent des infrastructures modernes qui prennent en compte la perte progressive d'autonomie, les difficultés motrices ou sensorielles, ainsi que les besoins en matière de sécurité et de confort.

Un projet utile dans un contexte d'évolution des besoins

L'EHPAD de Dinan accueille, aujourd'hui, des résidents de plus en plus dépendants, ce qui nécessite une révision des mobilités sur le site, une individualisation accrue des soins et des aménagements adaptés. Cependant, sa localisation actuelle, en plein cœur historique du vieux Dinan, complexifie les contraintes réglementaires liées à la mise aux normes, qu'elles soient thermiques, de sécurité ou d'accessibilité. Un projet de réhabilitation-restructuration à un coût maîtrisé pour une structure associative est donc très limité.

Le vieillissement des résidents accentue également la complexité des soins quotidiens et nécessite de repenser les espaces pour faciliter le travail des professionnels de santé tout en plaçant le bien-être des résidents au cœur des priorités.

Le site du Hinglé, grâce à sa superficie et à son environnement adapté, donne l'opportunité de créer un pôle d'hébergement, de vie et de soins performant, avec des infrastructures actuelles et fonctionnelles adaptées aux besoins présents et futurs.

Une opération ambitieuse et adaptée

Le projet prévoit la création d'un établissement avec une capacité d'accueil de 98 places réparties comme suit :

- **44 places** d'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- **44 places** Établissement d'accueil médicalisé (EAM),
- **11 places** Établissement d'accueil non médicalisé (EANM).

Ce nouvel ensemble couvrira une surface totale de 5 400 m², dont 60 % seront de la construction neuve dans le cadre de cette restructuration et extension. La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée à l'Agence Russo Architectes.

Lancement et planification des travaux

La consultation des entreprises pour les travaux a été lancée à la fin de l'année 2024, avec pour objectif d'attribution des marchés à la fin du premier trimestre 2025. Cette étape clé marquera le démarrage des travaux, estimés à une durée de 24 mois, dès le second trimestre 2025.

Un « chez-soi » moderne et inclusif

Le projet place le bien-être des résidents au cœur de ses priorités, avec plusieurs innovations clés :

- Une réorganisation complète des espaces de vie, favorisant la mobilité et l'accessibilité.
- L'amélioration du confort visuel, acoustique et olfactif grâce à des matériaux et des technologies adaptés.
- L'installation d'une chaufferie bois pour une empreinte écologique réduite.
- Des jardins sécurisés, des parcours sensoriels et des espaces dédiés à la relaxation et aux activités.

Un financement collectif pour une transformation ambitieuse

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier de :

- **L'Agence régionale de santé (ARS)**, qui contribue à hauteur de 1,5 million d'euros,
- **Le Conseil départemental des Côtes-d'Armor**, avec des subventions de 1,9 million d'euros en 2019 et 1 million d'euros complémentaires en 2024.
- **La vente des locaux de l'EHPAD de Dinan**, dont les recettes permettront de compléter le financement.

De plus, la transformation des places du site du Hinglé jusqu'ici uniquement considéré comme EPHAD permettra d'accueillir :

- **44 places** d'EAM.
- **11 places** d'EANM.

Cette transformation des places s'accompagne d'une augmentation des frais de fonctionnement qui permettra notamment de couvrir les charges financières de l'investissement. L'accent sera donné sur le renforcement du nombre de professionnels médico-sociaux indispensables pour accompagner, comme il se doit, les résidents.

Un site temporaire pour garantir la continuité de l'accompagnement

En raison de l'ampleur des travaux et des spécificités des publics du Hinglé, cette transformation ne peut pas être réalisée en mode occupé. Grâce au soutien du Groupe hospitalier de la région de Dinan (GHRE), les résidents du Hinglé seront temporairement relogés dans un étage du site Les Malorines. Il sera remis en service spécifiquement pour ce projet. Cette solution garantit la continuité de l'accompagnement pendant les 24 mois nécessaires à la réalisation des travaux.

Remerciements aux acteurs mobilisés

Coallia tient à remercier chaleureusement l'ARS des Côtes-d'Armor, le Conseil départemental Côtes-d'Armor, la Ville de Dinan, la mairie du Hinglé, le GHRE, la préfecture des Côtes-d'Armor et la sous-préfecture de Dinan ainsi que le SDIS pour leur engagement déterminant dans la concrétisation de ce projet complexe. Il voit le jour grâce à la détermination et la coopération de tous les acteurs du territoire.

Un exemple pour l'avenir

En centralisant et modernisant ses infrastructures, Coallia répond aux défis d'un public vieillissant et en situation de handicap psychique ou mental, tout en posant les bases d'une organisation plus efficace et durable. Pour l'Association, ce site pionnier pourrait augurer de l'accompagnement de demain en mettant l'accent sur la transformation et l'innovation pour mieux répondre aux besoins de ses bénéficiaires.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

contact-presse@coallia.org

Coallia, association aux côtés de l'autre pour l'accueillir, l'héberger, le loger, l'accompagner et le soigner.

Depuis 1962 nos interventions font la fierté des 5 000 professionnels qui œuvrent, chaque jour, dans sept champs d'activité auprès de 100 000 personnes : Asile et intégration, Logement accompagné, Mise à l'abri, urgence et insertion, Grand âge et autonomie, Handicaps et inclusion, Protection de l'enfance et Accompagnement social.

Avec plus de 900 dispositifs (établissements et services), Coallia est un acteur majeur des projets sociaux de l'État et des collectivités territoriales en métropole et en Outre-mer. Nous les remercions de leur confiance renouvelée.

Notre métier c'est de faire face. Même si ce n'est pas toujours facile, c'est un réel privilège de nous y employer auprès des plus vulnérables de notre société : travailleurs migrants, demandeurs d'asile, réfugiés, mineurs non accompagnés, personnes fragilisées par l'absence d'emploi ou de logement ou encore celles en situation de dépendance et de handicap.

La fraternité, l'hospitalité et la proximité sont les valeurs qui nous animent et le nom Coallia exprime notre approche collective de l'action. Alors, plus que jamais, soyons coalliés pour la dignité des plus vulnérables.

Stéphane Hessel : fondateur de l'Association. Résistant et diplomate français, Stéphane Hessel a laissé une empreinte indélébile sur l'histoire contemporaine. Il a ainsi mis son idéalisme au service de la construction d'une société plus juste et solidaire à travers son implication dans la création de Coallia à la demande de l'Etat. Son héritage perdure dans l'action quotidienne de l'Association, afin d'offrir un toit, du soutien et de l'espoir à ceux qui en ont le plus besoin.